



# PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Elections départementales 2021 : inscriptions sur les listes électorales et vote par procuration**

Angoulême, le 7 mai 2021

Le dépôt des candidatures est clos depuis le mercredi 5 mai à 16 heures. 53 binômes ont déposé leurs candidatures pour le scrutin qui aura lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021. En 2015, 77 binômes avait fait acte de candidature.

#### ***Vote par procuration***

Depuis le 6 avril 2021, le ministère de l'Intérieur a mis en place une télé-procédure MaProcuration, notamment dans la perspective du double scrutin départemental et régional de juin 2021.

Cette procédure partiellement dématérialisée vient compléter la procédure papier d'établissement des procurations de vote qui continue d'être utilisable par les électeurs qui ne peuvent pas utiliser les démarches en ligne.

Le dispositif MaProcuration a pour objectif de diminuer le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour :

- les électeurs, qui peuvent désormais faire leur demande en ligne depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone ;
- les 100 000 policiers et gendarmes habilités, devant lesquels les électeurs devront toujours se présenter afin de valider leur identité et limiter les risques de fraude, mais dont le temps consacré à l'établissement des procurations sera considérablement réduit ;
- les services des communes pour lesquelles le traitement des procurations sera simplifié.

#### ***Inscription sur les listes électorales***

En application des dispositions du code électoral, les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer à un scrutin doivent être déposées au plus tard le sixième vendredi le précédent. Pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochain, les demandes d'inscription doivent être déposées au plus tard le vendredi 17 mai 2021.

#### **Contact presse**

**Service départemental  
de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76  
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr  
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

1/1

7-9, rue de la préfecture  
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex